

DÉLIBÉRATION N° 15/169

Séance du 15 septembre 2015

Approbation choix et signature convention coupoles OPPIC

Le Conseil d'administration de l'Établissement Public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie réuni le 15 septembre 2015,

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

Vu l'article 9 14° du décret susvisé,

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie - M Bruno Maquart,

Vu le décret n°2010-818 du 14 juillet 2010 portant création de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC),

DECIDE

- d'attribuer à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de rénovation des coupoles de la Cité des sciences et de l'industrie et autorise la signature d'une convention entre les deux établissements.

Fait à Paris,
Le 15 septembre 2015

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart